



### LES ARCHERS DE LA LANDE CASTELNAUDAISE

association loi 1901 déclarée à la sous préfecture de Lesparre-Médoc n° W334000715  
affiliée à la FFTA N° 1033070 – identifiant SIRET : 505 082 446 00012 – non assujettie à la TVA  
siège social – hôtel de ville-20 rue du château - 33480 CASTELNAU DE MEDOC

contacts : Christophe Lacrotte 06 21 87 64 83 Aline Playé 06 88 44 38 57  
messagerie : arc33480@laposte.net site :https://arc-castelnau.sportsregions.fr/

### SAISON 2020-2021 -INSCRIPTION NOUVEAU JEUNE AGE DE 10 ANS MINIMUM JUSQU'AU 21-11-2020

La licence fédérale est valable du 1er septembre au 31 août, mais la saison sportive encadrée par un entraîneur est assurée seulement pendant les périodes scolaires. **Cette année premier entraînement le 19 septembre.**

Les entraînements ont lieu le samedi aux Lamberts sur la commune de Moulis de 14 h à 16 h.

Un arc sera prêté pour les entraînements (caution 200 €) mais vous devrez vous procurer :

- un carquois, 6 flèches, un brassard, une palette ou un gant

L'archer doit être équipé pour sa sécurité de :

- un vêtement pas trop ample
- un pantalon épais genre jean
- une bouteille d'eau et un goûter
- des chaussures étanches pour l'extérieur

Les pas de tirs d'entraînements sont libres d'accès. En dehors des horaires d'encadrement un jeune archer possédant son arc doit obligatoirement être accompagné d'un adulte.

**Documents à fournir :** - le bordereau d'adhésion (un enfant est âgé au minimum de 10 ans)

- certificat médical (voir précision en dessous)
- une photo d'identité récente (ne pas agrapper ni coller)
- le règlement de l'adhésion (étalement possible)

### ADHESION - N° DE LICENCE SI DÉJÀ LICENCIÉ

Nom – Prénom \_\_\_\_\_ pour une dame mariée non de naissance \_\_\_\_\_

Nom du parent si différent de l'enfant \_\_\_\_\_

Naissance : date \_\_\_\_\_ pays \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone des parents : \_\_\_\_\_ de l'enfant : \_\_\_\_\_

Adresse de messagerie : \_\_\_\_\_

**Autorisez vous la publication de photos prises lors d'entraînements ou concours ?** OUI NON

**Certificat médical ou attestation sur l'honneur en date du :** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ **obligatoire**

**Pour un nouveau licencié certificat médical de moins d'1 an mentionnant tir à l'arc en compétition**

**Pour un renouvellement si certificat de moins de 3 ans attestation sur l'honneur (voir message FFTA)**

**ou nouveau certificat médical de moins d'un an mentionnant tir à l'arc en compétition.**

PRATIQUE EN COMPETITION		MONTANT	CHOIX
ADULTE	né avant 31/12/2000	115,00	
JUNIOR	né entre 01/01/2001 et 31/12/2003	70,00	
CADET	né entre 01/01/2004 et 31/12/2006	70,00	
MINIME	né entre 01/01/2007 et 31/12/2008	70,00	
BENJAMIN	né entre 01/01/2009 et 31/12/2010	70,00	
POUSSIN	né entre 01/01/2011 et 31/12/2011	55,00	
REDUCTION (dès le 2ème membre d'une même famille)		-5,00	
<b>TOTAL REGLE PAR</b>	CHEQUE	ESPECES	<input checked="" type="checkbox"/>

**En apposant sa signature l'adhérent ou son représentant légal reconnaît** LE \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

- s'engager à respecter le règlement intérieur (à lire sur le site du club),
- avoir eu connaissance des jours et horaires d'entraînement et de les respecter,
- devoir prévenir en cas d'absence par téléphone ou messagerie,
- avoir transmis au club pour un enfant mineur les éventuels problèmes médicaux,
- décharger le club et ses membres de toutes responsabilités avant et après l'heure des cours.

**SIGNATURE**